

DÉCISIONS RELATIVES AUX PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉES
Période : du 1 au 5 octobre 2018

Dossier		Date de Décision	Bénéficiaire de l'autorisation	Objet de la demande		Projet	
Référence	Décision			Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface de planchers	Hauteur
PC 067 067 18 R0022	Accordé	05/10/2018	Ville de Brumath 4 rue Jacques Kablé 67170 BRUMATH	Mise en place d'un abri à vélos	27 rue André Malraux	26 m ²	

Pour tous renseignements :
Services Techniques
4 rue Jacques Kablé – 67171 BRUMATH Cedex
Tél. 03 88 51 02 04